

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

● SEANCE DU LUNDI 28 FEVRIER 2022 ●

Membres du Conseil Municipal	23
Membres en exercice	23
Membres ayant délibéré	22
Date de la convocation	24/02/2022
Date d'affichage de la convocation	24/02/2022

PRESENTS : M. Thierry BASTIER, M. Jean COITEUX, M. Jean-François JOBIT, Mme Catherine BELLANGER, M. Hervé JAMBARD, Mme Sylvie BEAUVAL, Mme Nicole GAYOUX, M. Jean-Pierre CHARDONNET, M. Éric MOULIGNIER, , M. Jean-Paul FORT, M. Jean-Michel ARDOUIN, Mme Catherine SENNAVOINE, Mme Aurélie SARRAZIN, , Mme Nina BASTIER, M. Bernard PICHON, Mme Catherine BOULENGER, Mme Murielle BEAL, M. Jean-Michel JEANNET, Madame Nicole BOES, M. François POHU

POUVOIRS : Mme Catherine DEROUSSEAU en faveur de M. Jean-François JOBIT, M. Guy PELLADEAUD en faveur de M. Thierry BASTIER

ABSENTS : M. Franck LOPEZ

Mme Nicole GAYOUX est désignée secrétaire de séance.

AUTORISATION D'OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BP 2022 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L1612-1,

Considérant que certains projets de la Commune nécessitent l'ouverture de crédits avant le vote du budget ;

DECIDE A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : Autorise l'ouverture des crédits suivants :

Compte	Opération	Fonction	Libellé compte	Dépenses
2313	380	20	Construction	1 500 €
2315	397	822	Installations, travaux	7 000 €
2184	431	020	Mobilier	1 500 €
			Total Ouverture de crédits au BP 2022	10 000 €

ARTICLE 2 : Dit que les crédits ainsi ouverts seront repris au BP 2022 de la Commune.

ARTICLE 3 : La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de la Commune et ampliation en sera adressée à Madame la Sous-Préfète et Madame la Trésorière.

Affichée et transmise au
Contrôle de légalité le

03 MAR 2022

Pour copie conforme
Le Maire,
Thierry BASTIER

